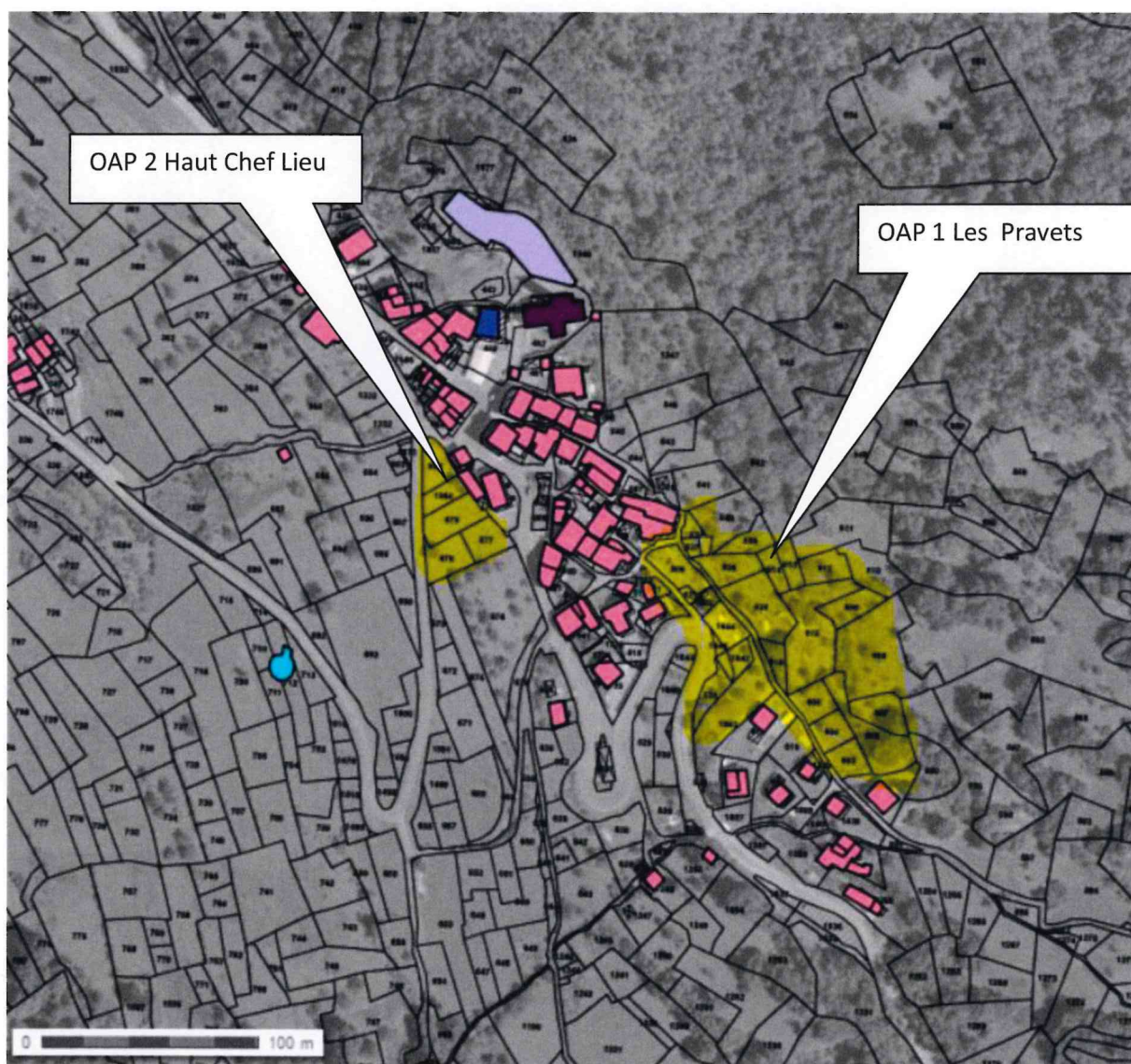


1. CHEF LIEU

► Contexte

Le Chef Lieu est un pôle structurant à renforcer. Historiquement organisé sur un replat, en balcon sur la vallée de haute tarentaise. A partir des années 1980 son développement s'est organisé sur la partie Sud, sur le secteur des Pravets, et plus ponctuellement au Nord en direction de la route du pré. Fort de cette évolution, et dans la perspective de valorisation du Chef-lieu, deux secteurs stratégiques de développement sont identifiés :

- OAP 1 : Le secteur dit « Les Pravets »
- OAP 2 : Le secteur du « Haut Chef Lieu »



► **Objectifs :**

- OAP 1 : Le secteur dit « Les Pravets »
 - Greffer le tissu d'habitat individuel (implantés depuis les années 1980) sur le noyau historique.
 - Sécuriser la desserte du secteur.
 - Optimiser le foncier.
 - Orienter les constructions de manière favorable par rapport à la pente et à l'ensoleillement.
 - Relier le secteur par des cheminements (alternatifs à la voiture individuelle).



Photos du secteur des Pravets — Source : Mairie / EPODE

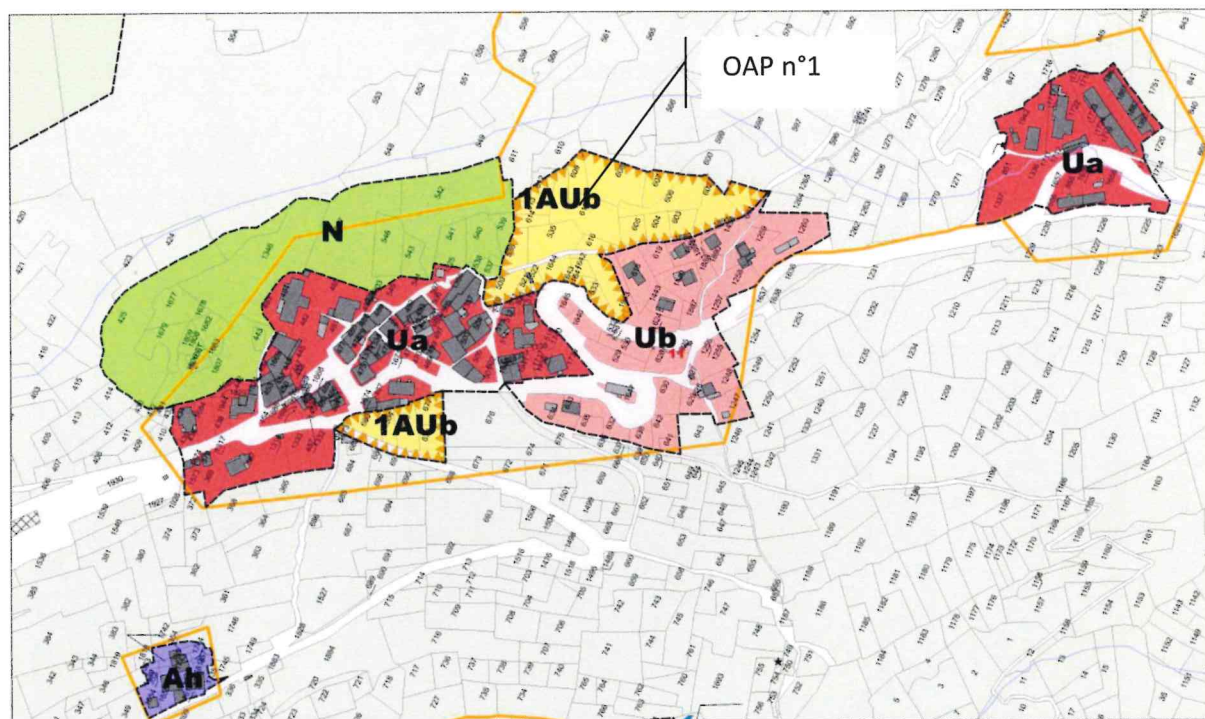
1 : Depuis la route d'accès existante

2 : Depuis le bas du Chef lieu

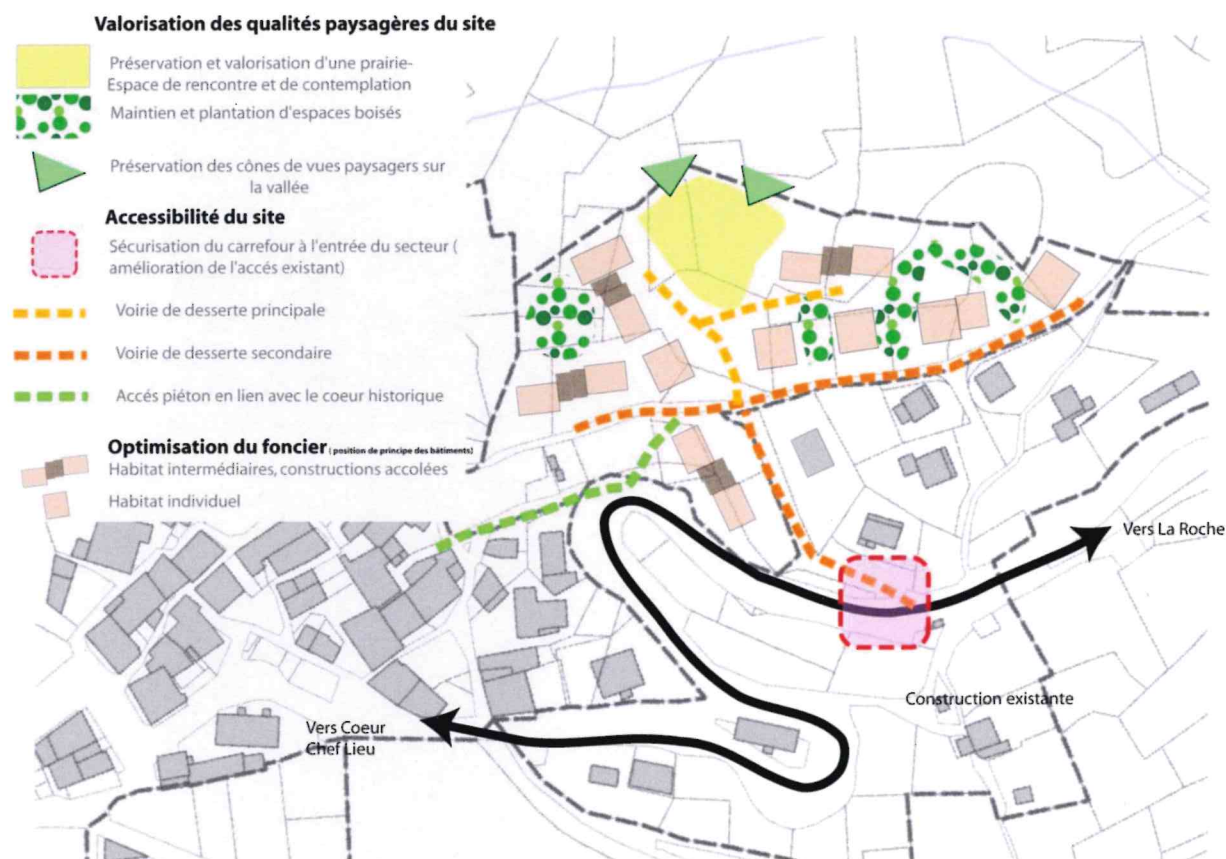
3 : Vue sur le site des Pravets depuis le versant de Sainte-Foy-Tarentaise

► Intentions d'Aménagements :

- OAP 1 : Le secteur dit « Les Pravets »



Extrait du zonage – Localisation du périmètre concerné par l'OAP 1



Principes d'aménagements – (opposable dans un rapport de compatibilité)

En tout état de cause, la réflexion d'aménagement de ce secteur devra assurer une continuité urbaine avec le cœur historique du Chef-Lieu de Villaroger, une connexion piétonne structurante contribuera aussi à assurer cette continuité.

Superficie du secteur	Environ 8900 m ²
Programmation en Logements	10-15 logements, en privilégiant les formes d'habitats intermédiaires

► **Objectifs :**

- OAP 2 : Le secteur dit « Haut du Chef Lieu »
- Donner une épaisseur urbaine au Chef Lieu
- Optimiser le foncier
- Orienter les constructions de manière favorables par rapport à la pente et à l'ensoleillement
- Eviter la création d'une voirie nouvelle
- Relier le secteur avec le noyau historique
- Préserver l'ensoleillement des constructions limitrophes



Le Chef lieu « vue du ciel »



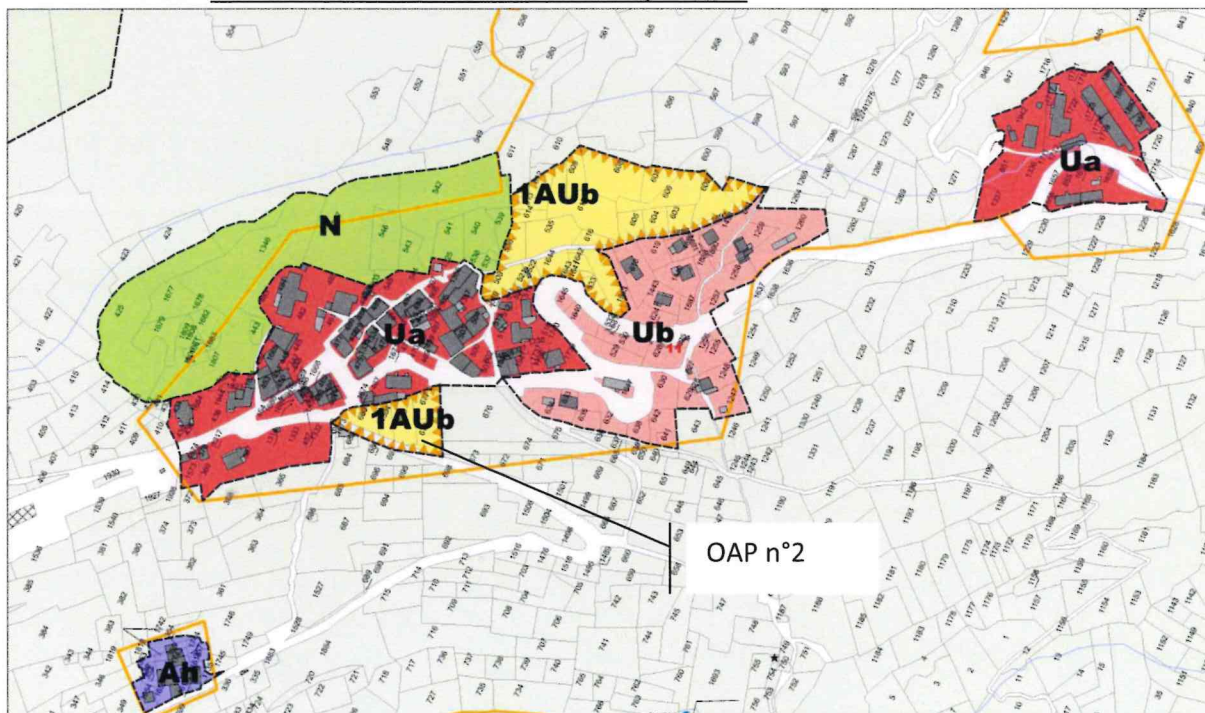
L'ancienne école

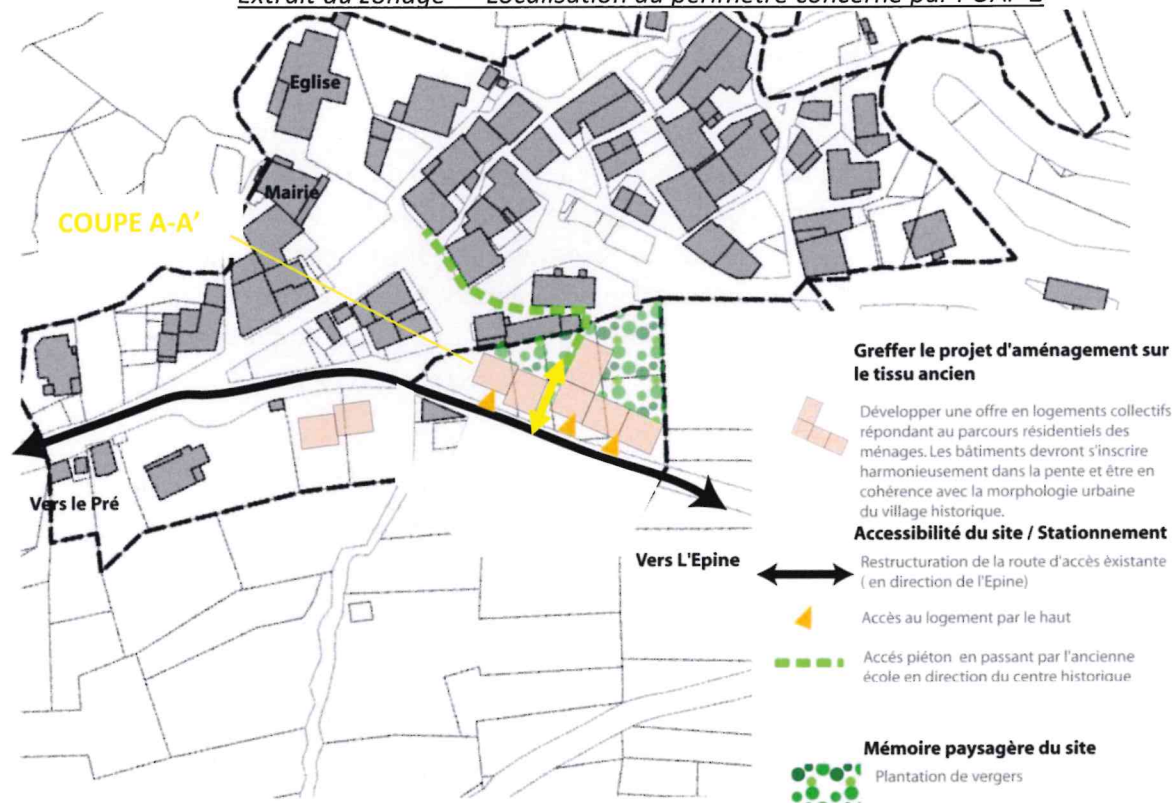


Le site « haut-chef lieu » zone 1 AUB »

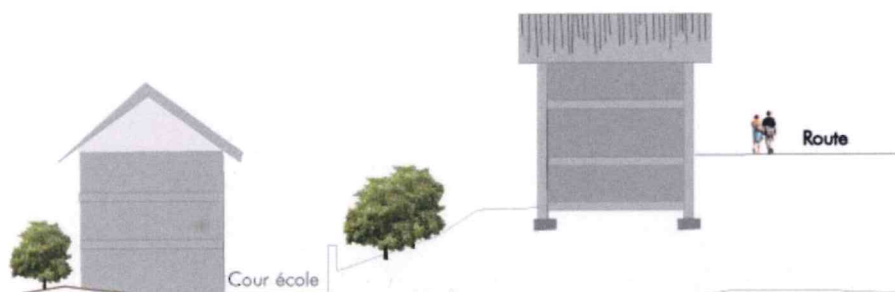


Photos du secteur — Source : Mairie / EPODE



Extrait du zonage — Localisation du périmètre concerné par l'OAP 2Principes d'aménagements – (opposable dans un rapport de compatibilité)

Superficie du secteur	Environ 3400 m ²
Programmation en Logements	15 logements environ, forme d'habitat collectif uniquement.



Coupe A-A' de principe — source : EPODE/JPF architectures